

## DEMANDE D'ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS

Lorsque votre enfant est sous traitement, l'équipe éducative de l'UAPE peut administrer les médicaments selon les conditions suivantes :



Pour des raisons de sécurité, nous ne souhaitons pas que les enfants transportent des médicaments (homéopathie comprise) dans leur sac d'école. Par conséquent, nous vous demandons d'apporter vous-même les médicaments à l'UAPE et de les remettre à un membre de l'équipe éducative avec ce document signé.

Tout médicament administré à l'enfant est impérativement dans le contenant et l'emballage d'origine.

Les médicaments prescrits sur ordonnance (catégorie A et B) doivent impérativement avoir l'étiquette de la pharmacie avec les informations ci-dessous ou être accompagnés de l'ordonnance du médecin.

- Date de prescription
- Nom et prénom de l'enfant
- Posologie

Nom et prénom de l'enfant :					
Date de naissance :					
Date de naissance :					
Nom du médicament :					
Indication(s) et posologie :					
Horaire(s) de prise du médicamen	t:				
Durée prévue du traitement	Début				
Je (parent ou représentant légal), .					, donne
l'autorisation au personnel éduc indications transmises ci-dessus.	atif de l'UAPE de	Tolochenaz d	'administrer le	médicament se	lon les
Date	Signature				